

## Horaires des ouvertures au public

**PISCINE COUVERTE** (bassin 25m x 16m + pataugeoire)

**Du lundi 14 septembre 2020 au vendredi 21 mai 2021**

	7h00	8h30	9h30	11h00	11h30	12h00	13h15	16h30	16h45	20h15
Lundi		F				O		F		S
Mardi				O				F		O
Mercredi	O		S				O			
Jeudi	O		S			O		F		S
Vendredi				O				F		O
Samedi		F				O				F
Dimanche		F				O				F

O : Bassin ouvert, sur toute la longueur

S : Bassin ouvert, séparé en deux dans la largeur (disponible 16m x 12m)

F : Bassin fermé

## Vacances scolaires genevoises

Lundi	11h00-20h15
Du mardi au vendredi	07h00-20h15
Samedi et dimanche	09h30-16h45
Vendredi Saint 2 avril et lundi de Pâques 5 avril 2021	piscine fermée

## Noël-Nouvel An

Jeudi 24 et vendredi 25 décembre 2020	piscine fermée
Samedi 26 et dimanche 27 décembre 2020	09h30-16h45
Lundi 28 à mercredi 30 décembre 2020	08h30-16h45
Jeudi 31 décembre 2020 et vendredi 1 <sup>er</sup> janvier 2021	piscine fermée
Samedi 2 et dimanche 3 janvier 2021	09h30-16h45

**Heure limite d'entrée (tourniquets) ¼ heure avant la fermeture**

**Sortie (tourniquets) ¼ heure après la fermeture**

Tarifs et horaires sous réserve de modifications.  
septembre 2020 / 200594/fsie

Piscine du Lignon  
Route du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon

Service des sports  
T. +41 (0)22 306 07 70  
ssp@vernier.ch  
www.vernier.ch

**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

**ENSEMBLE** 

**VIVONS** 

**LE SPORT** 

**PISCINE COUVERTE**



**LIGNON**



**HORAIRES ET TARIFS**

**2020 - 2021**

## **TARIFS EN CHF**

<b>1 entrée simple</b>	valable le jour même
Adulte	6.-
Réduit	3.-

<b>Abonnement 10 entrées</b>	valable 1 année dès la date d'achat
Adulte	50.-
Réduit	20.-

<b>Abonnement annuel</b>	<b>Habitants Hors Vernier</b>	<b>Habitants Vernier</b>	<b>Personnel Entreprise Vernier</b>
Adulte	200.-	90.-	180.-
Réduit	100.-	40.-	90.-

Un justificatif de l'employeur doit être remis pour l'abonnement "personnel entreprise Vernier".

Une caution de 5.- est demandée pour le support d'un abonnement

Enfant : gratuit jusqu'à 5 ans révolus.  
Tarif réduit : enfants de 6 à 18 ans, apprentis, étudiants, AVS-AI (militaires et chômeurs uniquement 1 ou 10 entrées).  
Une carte de légitimation est demandée pour contrôle.

### **Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte (règlement article 2)**

Les entrées non utilisées après la date de validité sont perdues et ne donnent droit à aucun remboursement ni compensation, sauf sur présentation d'un certificat médical, d'une durée minimale de 4 semaines consécutives, qui doit être transmis au service des sports au plus tard 14 jours après la fin de l'incapacité.

### **Les tickets d'entrée et abonnements s'obtiennent**

#### **A la caisse de la piscine :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	16h30 – 20h00
Mercredi	12h00 – 20h00
Samedi et dimanche	09h30 – 16h30

#### **Au secrétariat du service des sports :**

Lundi	11h00 – 13h00
Mardi, jeudi et vendredi	08h30 – 13h00
Mercredi	08h30 – 12h00

Tarifs et horaires sous réserve de modifications, TVA incluse

## **Obligations**

En raison du Covid-19, le nom/prénom et numéro de téléphone de toute personne s'acquittant d'une entrée simple doivent être notés sur la liste de traçabilité de la piscine qui sera conservée 14 jours, puis détruite le 15<sup>ème</sup>. Dans ce cadre, une pièce d'identité est obligatoire lors de votre venue à la piscine ainsi que lors de l'achat d'abonnement ou d'entrée simple.

Toute personne pénétrant dans l'enceinte de la piscine du Lignon doit respecter le règlement, ainsi que le concept de protection qui sont affichés sur place.

## **Conditions abonnements**

Les abonnements annuels sont personnels, non transmissibles et ne peuvent pas être réutilisés avant un intervalle de 2h30. Ils sont valables une année dès la date d'achat.

En raison des restrictions liées au Covid-19, les abonnements 10 entrées deviennent nominatifs. Ils peuvent être utilisés pour un groupe de personnes mais le possesseur doit être présent à la piscine. En cas de traçage des contacts, le possesseur doit fournir aux autorités le nom, prénom et numéro de téléphone des personnes ayant utilisé cet abonnement.

Un abonnement perdu ou volé pourra être remplacé sur présentation de la quittance d'achat (dans ce cas, seul le support est à payer CHF 5.-).

## **Système d'entrée**

Les tickets d'entrée servent de légitimation et sont exigibles en tout temps (règlement article 3). Il doit être conservé jusqu'à la sortie.

## **Vestiaires**

Les casiers se ferment avec des cadenas. Vous pouvez en acheter à la caisse et au secrétariat au tarif de 8.-. Les casiers doivent être vidés chaque soir.

**En raison du Covid-19, les personnes qui n'ont pas pu utiliser leur abonnement valable durant la période du 14 mars au 13 septembre 2020 peuvent effectuer une demande de prolongation auprès de la caisse ou du secrétariat selon les horaires d'ouverture.**